



République française
Département du Cantal



COMMUNE DE VEYRIERES

Séance du 02 novembre 2022

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 10/10/2022 <i>L'an deux mille vingt-deux et le deux novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE</i>
Présents : 10	
Votants: 10	Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Cécile MOMMALIER, Stéphanie CUEILLE, Régis ANDRIEUX, Chantal GAY
Pour: 10	
Contre: 0	Absent : Didier CHAMBON
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Marie-Pierre BABUT

Objet: Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juillet 2022 - DE_2022_016

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 18 juillet 2022 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 18 juillet 2022.

Fait et délibéré à Veyrières, le 2 novembre 2022

Le Maire
Catherine MAISONNEUVE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 14 NOV. 2022
et publié ou notifié
le 17 NOV. 2022

